



Commissariat aux Assurances - Nomination.

Par arrêté grand-ducal du 23 décembre 2016 Madame Pascale AREND, attachée de direction 1^{ère} en rang au Commissariat aux Assurances, a été nommée conseiller de direction adjoint au même Commissariat avec effet au 1^{er} février 2017.





Administration de l'Enregistrement et des Domaines - Nomination.

Par arrêté grand-ducal du 23 décembre 2016 Monsieur Carlo RODENBOUR, inspecteur du grade 13 à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé inspecteur du grade 13 chargé de la gestion du bureau des actes civils à Diekirch de la même administration avec effet au 1^{er} janvier 2017.





Administration des Contributions directes - Nomination.

Par arrêté grand-ducal du 23 décembre 2016 Monsieur Patrick KETTENMEYER, expéditionnaire dirigeant du grade 8 au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommé expéditionnaire dirigeant du grade 8bis à la même administration et affecté au bureau RTS1.





Administration des Contributions directes - Nomination.

Par arrêté grand-ducal du 23 décembre 2016 Madame Peggy CLEMENT, expéditionnaire dirigeant du grade 8 au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommée expéditionnaire dirigeant du grade 8bis à la même administration et affectée au bureau de la retenue d'impôt sur les intérêts.





Administration des Contributions directes - Délégations.

En exécution de l'article 9, alinéa 1 et de l'article 12, alinéa 1 de la loi du 27 novembre 1933 concernant le recouvrement des contributions directes et des cotisations d'assurance sociale, le directeur des contributions a donné délégation pour requérir auprès des bureaux des hypothèques l'inscription et accorder mainlevée totale ou partielle de l'hypothèque légale du Trésor, ainsi que pour rendre exécutoire les contraintes décernées par les receveurs des contributions à Monsieur le conseiller du grade 16 Sandro LARUCCIA, à Madame l'attaché du grade 14 Martine HEIDERSCHEID, à Madame le rédacteur du grade 8 Tanja SUNNEN et à Madame l'expéditionnaire dirigeant du grade 8 Renée RIEMER.





Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse - Activité d'accueil socio-éducatif en famille d'accueil ou placement familial selon la formule d'accueil de jour et de nuit - Agrément.

Par arrêté ministériel du 16 janvier 2017 un agrément conditionné a été accordé à Madame Maria da Natividade DE CARVALHO FERRADOR, demeurant à L-4610 Nieder Korn, 11, rue de Longwy, pour l'exercice de l'activité « accueil socio-éducatif en famille d'accueil ou placement familial selon la formule d'accueil de jour et de nuit ».

L'agrément conditionné prend cours le 16 janvier 2017 et arrive à échéance le 31 décembre 2017.

L'agrément est enregistré sous le numéro **EF/JN/FA/335-01/2015**.





Arrêté ministériel du 10 janvier 2017 portant nomination des membres de la commission des zones rurales chargée d'examiner les demandes concernant les aides prévues au titre III de la loi du 27 juin 2016 concernant le soutien au développement durable des zones rurales.

*Le Ministre de l'Agriculture,
de la Viticulture et de la
Protection des consommateurs,*

Vu le règlement grand-ducal du 23 juillet 2016 relatif aux régimes d'aides prévus au titre III de la loi du 27 juin 2016 concernant le soutien au développement durable des zones rurales, et notamment son article 1^{er} ;

Arrête:

Art. 1^{er}.

Sont nommés membres de la commission des zones rurales chargée d'instruire les demandes concernant les aides prévues au titre III de la loi du 27 juin 2016 concernant le soutien au développement durable des zones rurales :

a) Membres effectifs :

- | | |
|----------------------|---|
| M. André Loos, | Conseiller de Gouvernement 1 ^{ère} classe auprès du Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et de la Protection des consommateurs ; |
| M. Arno Frising, | Conseiller auprès du Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et de la Protection des consommateurs ; |
| M. Marc Weydert, | Ingénieur-chef de service de la circonscription Nord du Génie rural à Diekirch auprès de l'Administration des services techniques de l'agriculture ; |
| M. Laurent Solazzi, | Conseiller auprès du Ministère de l'Economie, représentant la Direction générale – PME et Entrepreneuriat ; |
| M. Luis Soares, | Attaché auprès du Ministère de l'Economie, représentant la Direction générale Tourisme ; |
| M. Bruno Alves, | Attaché auprès du Ministère du Développement durable et des Infrastructures, représentant le Département de l'environnement ; |
| Mme Claudine Schmit, | Inspecteur auprès du Ministère de l'Intérieur, représentant la Direction de l'Aménagement communal et du Développement urbain ; |
| M. Patrick Hierthes, | Attaché auprès du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ; |
| Mme Heike Pösche, | Chargée d'études auprès du service du suivi archéologique de l'aménagement du territoire du Centre national de recherche archéologique, représentant le Ministère de la Culture ; |
| Mme Simone Schoder, | Architecte-employée (patrimoine rural et urbain) auprès du Service des Sites et Monuments nationaux, représentant le Service des Sites et Monuments nationaux. |

b) Membres suppléants :

| | |
|--------------------------|--|
| Mme Françoise Bonert, | Conseiller auprès du Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et de la Protection des consommateurs ; |
| Mme Fabienne Rosen, | Conseiller auprès du Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et de la Protection des consommateurs ; |
| M. Yves Mersch, | Ingénieur-chef de service de la circonscription Sud du Génie rural à Grevenmacher auprès de l'Administration des services techniques de l'agriculture ; |
| M. Luc Zuang, | Expéditionnaire dirigeant auprès du Ministère de l'Economie, représentant la Direction générale – PME et Entrepreneuriat ; |
| Mme Annick Birgen, | Rédacteur auprès du Ministère de l'Economie, représentant la Direction générale Tourisme ; |
| M. Patrick Jung, | Attaché auprès du Ministère du Développement durable et des Infrastructures, représentant le Département de l'environnement ; |
| M. Yves Delcourt, | Géographe auprès du Ministère de l'Intérieur, représentant la Direction de l'Aménagement communal et du Développement urbain ; |
| Mme Claudia Schroeder, | Employée auprès du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ; |
| Mme Mei Duong, | Archéologue auprès du service du suivi archéologique de l'aménagement du territoire du Centre national de recherche archéologique, représentant le Ministère de la Culture ; |
| Mme Catherine Medernach, | Conservatrice-stagiaire (patrimoine rural et urbain) auprès du Service des Sites et Monuments nationaux, représentant le Service des Sites et Monuments nationaux. |

Art. 2.

M. André Loos exerce les fonctions de président de la commission des zones rurales. En cas d'empêchement, il sera remplacé par M. Arno Frising.

Mme Catherine Scheidweiler, employée auprès du Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et de la Protection des consommateurs, est adjointe à la commission comme secrétaire.

Art. 3.

Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une expédition du présent arrêté est transmise à chacun des membres, pour lui servir de titre, ainsi qu'au Contrôleur financier et au Président de la Cour des comptes, pour information.

Luxembourg, le 10 janvier 2017.

*Le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture
et de la Protection des consommateurs,*
Fernand Etgen





Conseil de Discipline de la Force publique - Démission - Nomination.

Par arrêté grand-ducal du 14 décembre 2016, a été nommé membre suppléant au Conseil de discipline de la Force publique, Monsieur Frank REIMEN, Premier Conseiller de gouvernement au Ministère de la Sécurité intérieure, en remplacement de Madame Andrée COLAS, dont il achève le mandat.





Entreprises de réassurance - Renonciation à l'agrément.

Par arrêté ministériel du 10 janvier 2017, l'agrément comme dirigeant d'entreprise de réassurance délivré à Madame Rosalba LAURENT est retiré.





Convention collective de travail - Dépôt.

Le dépôt de la convention collective de travail suivante a été accepté par arrêté du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire :

Convention collective de travail pour le personnel salarié du LIH, Luxembourg Institute of Health (valable du 01.01.2017 – 31.12.2017) signée en date du 22 décembre 2016 entre la direction du LIH, Luxembourg Institute of Health et le syndicat OGB-L.





**Ministère du Développement durable et des Infrastructures - Administration des chemins de fer -
Nomination.**

Par arrêté grand-ducal du 23 décembre 2016, Monsieur Marc OESTREICHER, Directeur de l'Administration des chemins de fer, est reconduit dans ses fonctions pour une période de sept ans avec effet à partir du 1^{er} janvier 2017.



JOURNAL OFFICIEL

DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



MÉMORIAL B

N° 126 du 23 janvier 2017

Santé - Pharmacien.

Par arrêté ministériel du 9 janvier 2017, Madame Anne-Cécile VUILLEMIN, née le 25 septembre 1980, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.





COMMISSARIAT AUX ASSURANCES

Comptes annuels du Commissariat aux Assurances pour l'exercice 2015.

En application de l'article 28 de la loi modifiée du 7 décembre 2015 sur le secteur des assurances et suite à l'exposé de M. le Ministre des Finances, le Conseil de Gouvernement a convenu d'accorder décharge aux organes du Commissariat aux Assurances pour l'exercice 2015.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR L'EXERCICE 2015

(en euros)

Débit

| | |
|---|---------------------|
| Frais de personnel | 3 412 908,15 |
| Autres charges brutes d'exploitation | 771 169,70 |
| Corrections de valeur sur immobilisations | 612 894,00 |
| Corrections de valeur sur éléments de l'actif circulant | 13 600,00 |
| Intérêts et charges assimilées | 52 298,82 |
| Dotations aux provisions | 902 178,51 |
| Dotations à la réserve pour investissements | 346 618,01 |
| Profit de l'exercice | 86 654,50 |
| TOTAL | 6 198 321,69 |

Crédit

| | |
|--------------------------------|---------------------|
| Taxes | 6 173 450,00 |
| Intérêts et produits assimilés | 1 087,47 |
| Autres recettes | 23 784,22 |
| TOTAL | 6 198 321,69 |

BILAN AU 31 DECEMBRE 2015

(en euros)

Actif

| | |
|-----------------------|---------------|
| Actif immobilisé | 10 143 403,82 |
| Valeur brute | 12 016 856,94 |
| Corrections de valeur | -1 873 453,12 |
| Acomptes versés | 0,00 |
| Actif circulant | 3 067 690,40 |

| | | |
|---------------------------|------------------------------------|----------------------|
| | Créances | 162 274,17 |
| | Avoirs en banque, avoirs en compte | 2 905 416,23 |
| Comptes de régularisation | | 174 734,48 |
| TOTAL | | 13 385 828,70 |

Passif

| | | |
|------------------------|---|----------------------|
| Capitaux propres | | 9 458 188,53 |
| | Dotation en espèces | 371 840,29 |
| | Apports en nature | 124 857,70 |
| | Réserve pour investissements immobiliers | 7 199 759,57 |
| | Résultats reportés des exercices antérieurs | 1 761 730,96 |
| Provisions | | 902 178,51 |
| Dettes | | 2 938 807,17 |
| Résultat de l'exercice | | 86 654,50 |
| TOTAL | | 13 385 828,70 |

Luxembourg, le 21 décembre 2016.

Le Comité de direction,
Claude Wirion
Annick Felten
Yves Baustert



Arrêté ministériel du 18 janvier 2017 modifiant l'arrêté ministériel du 9 octobre 2014 portant institution de la commission d'examen en vue de l'obtention du permis de conduire.

Le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse,

Vu l'article 6 du règlement grand-ducal du 7 août 2012 déterminant les normes applicables aux examinateurs chargés de la réception des examens en vue de l'obtention du permis de conduire ;

Arrête:

Art. 1^{er}.

Madame Karin MEYER, directrice adjointe à la formation professionnelle est nommée membre effectif, en remplacement de Monsieur Antonio DE CAROLIS, en tant que représentant du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Monsieur Gil BELLING, directeur à la formation professionnelle est nommé membre suppléant, en remplacement de Madame Karin MEYER, en tant que représentant du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Monsieur Marc LENTZ, chargé de direction du CNFPC d'Ettelbruck est nommé membre effectif, en remplacement de Monsieur Jean-Claude BINSFELD, chargé de direction du CNFPC d'Esch-sur-Alzette, en tant que représentant du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Monsieur Jean-Claude BINSFELD, chargé de direction du CNFPC d'Esch-sur-Alzette, est nommé membre suppléant, en remplacement de Monsieur Marc LENTZ, chargé de direction du CNFPC d'Ettelbruck, en tant que représentant du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Monsieur Guy NEY, expéditionnaire dirigeant, représentant du Ministère du Développement Durable et des Infrastructures, Département des Transports, Direction de la circulation et de la sécurité routière est nommé membre suppléant, en remplacement de Madame Fabienne GAUL, rédacteur principal du Ministère du Développement Durable et des Infrastructures, Département des Transports, Direction de la circulation et de la sécurité routière.

Art. 2.

Madame Karin MEYER, directrice adjointe à la formation professionnelle, représentant du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse est nommée présidente de la commission en remplacement de Monsieur Antonio DE CAROLIS.

Monsieur Gil BELLING, directeur à la formation professionnelle représentant du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse est nommé président suppléant de la commission en remplacement de Madame Karin MEYER.

Art. 3.

Monsieur Marc LENTZ, chargé de direction du CNFPC d'Ettelbruck est nommé secrétaire de la commission en remplacement de Monsieur Jean-Claude BINSFELD, chargé de direction du CNFPC d'Esch-sur-Alzette.

Art. 4.

Monsieur Yvo ANJOS, Société nationale de circulation automobile (SNCA) est nommé expert de la commission d'examen en remplacement de Monsieur Serge MULLER, directeur de production adjoint auprès de la SNCA.

Madame Katrin GEIGER, Société nationale de circulation automobile (SNCA) est nommée expert de la commission d'examen en remplacement de Monsieur Thomas KOPS, examinateur en chef adjoint auprès de la SNCA.

Madame Martine BRUNA, chargée de cours auprès du CNFPC d'Ettelbruck est nommée expert de la commission d'examen.

Monsieur Alain KRONSHAGEN, Centre de formation pour conducteurs est nommé expert de la commission d'examen.

Art. 5.

Copie du présent arrêté est adressée à l'intéressé(e) pour lui servir de titre et à la Cour des comptes pour information.

Luxembourg, le 18 janvier 2017.

*Le Ministre de l'Éducation Nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse,*
Claude Meisch

